



Amiens, le 25 janvier 2010

Communiqué de presse

TABLE-RONDE EN PREFECTURE SUR LA SECURITE DANS LE PARC IMMOBILIER DE L'OPAC



Comme le préfet l'avait indiqué aux représentants des gardiens d'immeubles de l'OPAC qu'il a reçus le 13 janvier dernier, une table-ronde a été organisée en préfecture, ce lundi 24 janvier, associant l'OPAC, la Ville d'Amiens, et les services de l'Etat, en particulier la direction départementale de la sécurité publique.

Cette table-ronde a permis de dégager cinq axes de travail :

- une présence accrue de la police nationale dans les quartiers avec la poursuite **d'opérations très ciblées, visant à déstabiliser les délinquants et les trafics** ;
- **une charte entre l'Etat (préfecture, DDSP) et l'OPAC sera élaborée** afin de mieux formaliser les circuits d'informations et d'échanges : rappel des procédures à suivre pour signaler tout incident, mise en place d'un tableau quotidien de recensement des incidents, désignation de référents de part et d'autre ;
- **le dépôt de plainte ou la prise d'une main courante sera systématisé après chaque incident** relevé par l'OPAC, et la Police nationale facilitera l'accomplissement de cette procédure ;
- **à la demande de l'OPAC, les référents sûreté de la police nationale effectueront des audits** permettant de mieux intégrer les problématiques de sécurité dans le cadre des projets d'aménagement et de rénovation urbains,
- **une réunion de travail sera organisée sur la problématique de la collecte des déchets** avec Amiens métropole, les services de Police et les bailleurs de l'agglomération, afin d'éviter la présence d'un trop grand nombre de containers poubelles, la nuit, susceptibles de ce fait d'être incendiés.

Un point d'étape sur la mise en œuvre de ces cinq orientations sera régulièrement effectué.